



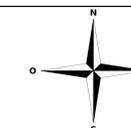
### Plan de Zonage - Zoom village

- PLU
- Zone
  - Espace Boisé Classé à conserver ou à créer au titre de l'article L.113-1
  - Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général ou espace vert
  - Bâtiment pouvant faire l'objet d'une restauration L.111-3 du Code de l'Urbanisme

- CADASTRE
- Bâti
  - Parcelle

PLU APPROUVE PAR DCM DU 04.05.2011  
MODIFICATION N°4 PRESCRITE LE  
27.11.2017

Commune de Mons  
31 rue Jean Vadon  
83440 MONS  
Téi : 04.94.39.22.39



Échelle : 1/2000ème

